

Numéro 15 Mai 2025

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

— 26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

Pages 4 / 7

Budget 2025

Un budget solidaire !



PAGE 4/7

Dossier BUDGET
2025

PAGE 8/9

Le Projet de
Territoire

PAGE 10/11

Actualités

PAGE 12/13

Entretien avec
Pierre COMBES

PAGE 14

APN

Édito du Président



Notre Communauté de Communes, au terme de ce mandat, aura donné corps aux réalités statutaires d'origine, et à celles qui se sont agrégées au fil du temps d'une manière ou d'une autre, pour être ce qu'elle représente aujourd'hui.

Forte de ses 67 communes, ses plus de 21 000 habitantes et habitants, notre communauté se doit de perpétuer un ensemble cohérent, dynamique, solidaire, uni et soudé en exerçant une palette de compétences qui imprègne de plus en plus le quotidien de toutes et tous.

Notre collectivité se doit d'être respectée, pour les missions et services qu'elle s'engage à assumer et à remplir vis-à-vis des citoyens des Baronnies en Drôme Provençale, comme vis-à-vis des institutions et administrations.

➤ Après des années de structuration budgétaire nécessaire, suite à la fusion des anciennes communautés (Val d'Eygues, Pays de Buis-les-Baronnies, Hautes Baronnies, Pays de Rémuzat), et après une année très engagée budgétairement en 2024 (qui était nécessaire pour consolider le budget intercommunal), 2025 est une année de croisière pour **accomplir sereinement des tâches qui nous sont dévolues** à ce jour.

Ainsi les taux d'imposition ont été reconduits en l'état.

➤ Dans ce magazine, vous trouverez les principaux postes budgétaires en fonctionnement et en investissement. Nous restons à votre entière disposition pour toutes précisions que vous souhaiteriez obtenir. De même, en pages 4 et 5, vous trouverez un aperçu du travail accompli par chacune des commissions, ainsi que les projets qui sont en cours de réflexion. Vous constaterez la densité, la diversité des actions dans lesquels la Communauté de communes s'investit par le travail des élus qui s'engagent et réfléchissent ensemble, assistés des services dédiés, sous le pilotage dynamique des Vice-Présidents.

➤ En tant que Président, je me dois, en parfaite collégialité avec mes collègues Vice-Présidents de l'Exécutif et l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, de préparer, de construire, d'anticiper le moment venu la mise en œuvre de telle ou telle compétence, ou d'un service à exercer. Nous devons le faire de façon raisonnable, efficace, responsable, avec solidarité et pragmatisme.

La vie d'une collectivité est un parcours sans fin, semé d'embûches, mais aussi riche de réussites.

Il nous appartient de mesurer les enjeux de l'avenir pour notre Territoire des Baronnies en Drôme Provençale, dans un environnement parfois perturbé et perturbant, où tout va très vite.

Services publics, développement économique, social et environnemental, il importe dans ce contexte d'essayer d'être visionnaire et serein.

Le socle de tout cela réside dans la dynamique du bloc communal (alliage communes-communauté) et par sa force de proposition. Ce socle est porté par une vraie ambition pour le territoire et animé par un souci permanent d'écoute, d'échange, de respect et de dignité pour chacun.

Dans notre Communauté, nous sommes toutes et tous engagé.e.s dans cette voie, et le débat budgétaire l'a bien démontré. Nous travaillons en confiance, ce qui nous permet d'avancer et de tracer un chemin pour les générations d'aujourd'hui et celles à venir.

Je remercie sincèrement l'ensemble des conseillers communautaires pour leur fidélité et leur écoute, et l'ensemble du personnel qui nous accompagne.

Thierry DAYRE,
Président de la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale

“ Soutenir un ensemble cohérent, dynamique, solidaire, uni et soudé.

Préparé par le Président et les Vice-Président(e)s, approuvé par l'assemblée le Conseil communautaire, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée et ceci dans le cadre de l'exercice des compétences intercommunales.

Ce budget a été approuvé par les conseillers communautaires réunis en date du 8 avril 2025.

Il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Les dépenses

➤ Investissement : ces dépenses concernent les travaux et assurent l'amélioration de l'ensemble des structures intercommunales et du cadre de vie.

➤ Fonctionnement : ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Les recettes

➤ Impôts locaux : ils financent l'intercommunalité, et aussi le Département, la Région, et la Commune. Ils sont constitués des taxes professionnelle (CFE), d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), foncière sur le bâti et le non bâti. Les taux sont votés par le Conseil communautaire. Les recettes de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sont exclusivement destinées à financer le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD).

➤ Dotations de l'État : elles sont versées à chaque collectivité locale en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion de la Communauté de communes.

➤ Revenus divers : ils sont constitués des produits des services (facturation pour l'inscription en crèche par exemple) et ventes diverses (revente matériaux de recyclage par exemple).

Aménagement du territoire

➤ Dépôt du projet de Plan Climat Air Energie Territorial composé de 119 actions avec un volet « adaptation » renforcé. Mise en œuvre d'animations d'ateliers CLIMASTORY® auprès du public.

➤ Mise en œuvre d'actions Mobilité : Bonus vélo, service de location longue durée VELO POUR TOUS, service découverte gratuit de VAE, lignes de covoiturage, mise en œuvre du Plan de Mobilité employeur de la CCBDP avec le Challenge Mobilité et du forfait mobilité durable pour les agents, la Fête du vélo à Nyons...

➤ Suite à la phase de Diagnostic, le SCoT continue son élaboration avec la phase de Plan d'Aménagement Stratégique. La question de la Santé est un enjeu spécifique à ce SCoT, une entrée par un urbanisme favorable à la santé est développée.



Habitat

➤ Lancement d'une Opération programmée pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale.

➤ Signature de la convention OPAH intercommunale pour la réhabilitation du parc privé avec Nyons et Buis les Baronnies en tant que Petites Villes de demain, ainsi qu'avec 9 autres communes, Saint-Maurice-sur-Eygues, Venterol, Vinsobres, Saint-Auban-sur-l'Ouveze, Rémuzat, Sahune, Les Pilles, Séderon, Montbrun-les-Bains.

➤ Lancement d'une animation de l'OPAH durant 3 ans pour la rénovation thermique du parc privé avec notamment une opération façade. Un accompagnement auprès des bénéficiaires éligibles permettra des aides aux travaux conséquentes pour les ménages modestes et très modestes.

➤ Des conseils gratuits en architecture et en aménagement. En parallèle de cette actualité, le service d'assistance architecturale à destination des habitants, des municipalités et des entreprises du territoire se poursuit.



Activités de Pleine Nature et Mobilité douce

➤ Finalisation des études et des travaux d'aménagement Véloroute Voie Verte et de la passerelle himalayenne, création d'itinéraires VTT « enduro » sur le Val d'Eygues, structuration de la compétence « gestion des sites naturels d'escalade », soutien aux associations partenaires, soutien au développement du BikePark VTT sur Nyons.



Mutualisation

- Consolidation du service mutualisé de secrétaires (3 personnes pour 9 communes) et soutien à la structuration de la formation au métier de secrétaire de mairies avec le Centre de Gestion, France travail et la Mission Locale. Animation du réseau de secrétaires de Mairie et organisation en local, de formations à destination des agents. Groupement d'achat pour des défibrillateurs.



Economie et développement

- Poursuite des études opérationnelles et acquisition des terrains pour l'extension de la Zone d'activités du grand tilleul à Nyons.
- Poursuite du travail d'étude avec l'Epora sur la requalification de la zone d'activités de La Palun à Buis les Baronnies.
- Maintien des aides directes à l'investissement et de l'accompagnement individuel de la CCI et de la Chambre de métiers auprès des artisans/commerçants.
- Soutien à l'association Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale qui accompagne les créateurs d'activités.
- Poursuite du partenariat avec la SAFER autour des biens vacants et sans maître.



Tourisme et développement

- Signature de la nouvelle convention d'objectifs 2025-2027 avec l'office de tourisme communautaire des Baronnies en Drôme Provençale.
- Mutualisation des sites Internet des 5 Offices de tourisme au sein de Destination Drôme Provençale.
- Adhésion au GIP Cafés cultures.
- Finalisation du projet d'installation de box vélo sécurisés pour une clientèle en itinérance.



Voirie

- L'abondement envers les communes est reconduit en totalité par la CCBDP pour 2025



ADN*

- Paiement d'acompte conformément au plan prévu et énoncé le 29 juin 2021. A la fin de l'opération, 17 870 prises auront été installées.

GEMAPI*

- En lien avec les 4 syndicats (SMEA – Eygues / SMOP – Ouvèze / SMBVL – Lez / SMIGIBA / Méouge), la CCBDP participe financièrement aux actions.

SPANC* / Irrigation, Eau, assainissement (contrat Zone de Revitalisation Rurale « ZRR ») avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental de la Drôme

- Le 12ème contrat « Eau & Climat » propose un accompagnement des communes par l'Agence de l'eau. La CCBDP est sollicitée par l'Agence de l'eau pour coordonner le dispositif à l'échelle de notre territoire. L'étude sur la

gestion de l'eau et de l'assainissement est terminée. La loi ne prévoit plus un transfert obligatoire. La CCBDP doit évaluer juridiquement la situation et se prononcer sur un service partiel ou pas.

Le service SPANC gère 3.800 installations (contrôles répartis sur 10 ans, soit +/- 380 installations contrôlées par an), auxquelles s'ajoutent les contrôles liés aux ventes immobilières, aux nouveaux permis de construire et aux mises aux normes des installations.

Petite Enfance

- Ouverture de la microcrèche « nano crèche » 6/8 enfants, à Séderon.
- Aménagements des locaux des Petits Bouts (Nyons) et des Frimousses (Rémuzat). Études CAUE en cours.
- Projet de construction de la crèche à Montbrun-les-Bains, étude CAUE en cours.
- Démarrage des travaux de la nouvelle crèche Les Souris Vertes sur la Commune de Buis-les-Baronnies.



Enfance Jeunesse

- Travaux d'aménagement et de rénovation du centre de loisirs les Guards à Nyons.
- Animation du réseau d'acteurs jeunesse (RAJ).
- Actualisation des projets éducatifs des accueils de loisirs et du SASé*.

Animation Territoriale dans le cadre de la CTG*

Signature de la CTG 2025/2029. Poursuite des axes de travail : Petite-Enfance, Enfance – Jeunesse, l'inclusion numérique, Habitat/logement.

- Mise en place du service Public de la Petite-Enfance,
- Animation du réseau d'acteurs jeunesse (RAJ),
- Réflexion à la conduite d'un réseau parentalité,
- Accompagnement pour la mise en place d'une commission d'animation de la vie sociale sur le territoire en coanimation avec la CAF 26.

CTEAC / Culture

- Présentation du ciné-spectacle le Très Grand Film par la Cie KXKM le 26, 27, 28 juin 2025 à Beauvoisin. Projet artistique local 2025/2028, en cours d'élaboration.
- Le projet culturel de territoire (PCT) : conduit en lien avec la DRAC et l'OPC, et piloté par un comité de pilotage (élus, associations, partenaires institutionnels).

Réalisé en concertation avec tous les acteurs concernés, le PCT prendra la forme d'un document de référence.

Contrat Local de Santé

- La dynamique territoriale autour du Contrat Local de Santé a repris durant l'année 2024 et se poursuivra avec la signature prévue au 1er semestre 2025 et la mise en place des actions avec l'ensemble des acteurs du territoire.



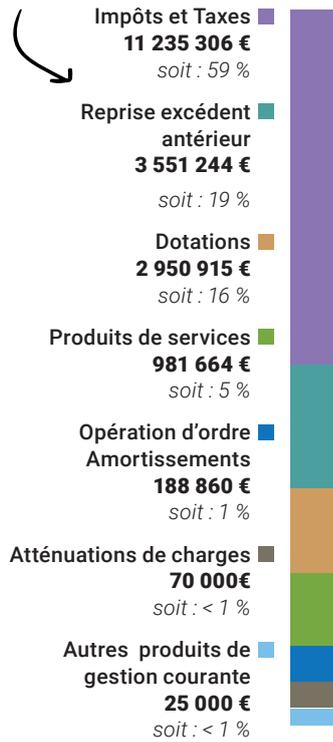
* GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations / * ADN = Ardèche, Drôme, Numérique (Fibre)

* SPANC = Service d'Assainissement Non Collectif / *SASé = Service d'Accompagnement Socio-éducatif / *CTG = Convention territoriale Globale

Une section de fonctionnement qui fait preuve de résilience

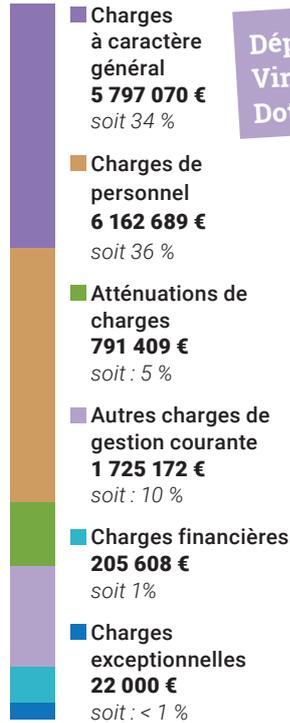
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

19 002 991 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

17 206 083 €



Dépenses réelles de Fonctionnement : 14 703 948 €
Virement pour Section d'Investissement : 1 538 187 €
Dotation aux Amortissements : 963 948 €

Quelques évolutions

- Animation OPAH
- Gestion directe des crèches : Montbambin et À Petits Pas
- Ouverture de la nano-crèche de Séderon
- Evolution des charges du personnel dont évolution réglementaires sur charges (CNRACL)
- Evolution coût traitement OM

RECETTES PROVENANT DE LA FISCALITÉ LOCALE :

Des taux d'imposition identiques à ceux de 2024

	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI	TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES (THRS)	COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)	FISCALITÉ PROFESSIONNELLE DE ZONE (FPZ)
Taux Recette	2025 8,59 % 3 062 421 €	2025 21,37 % 334 217 €	2025 5,08 % 712 673 €	2025 7,45 % 317 072 €	2025 27,53 % 10 434 €

GESTION DES DECHETS, COLLECTE ET TRAITEMENT

ZOOM SUR LE COÛT DE NOS DÉCHETS
Pour 100 € dépensés, la CCBDP consacre :



Coût de traitement des déchets
38€



Frais de personnel
29€

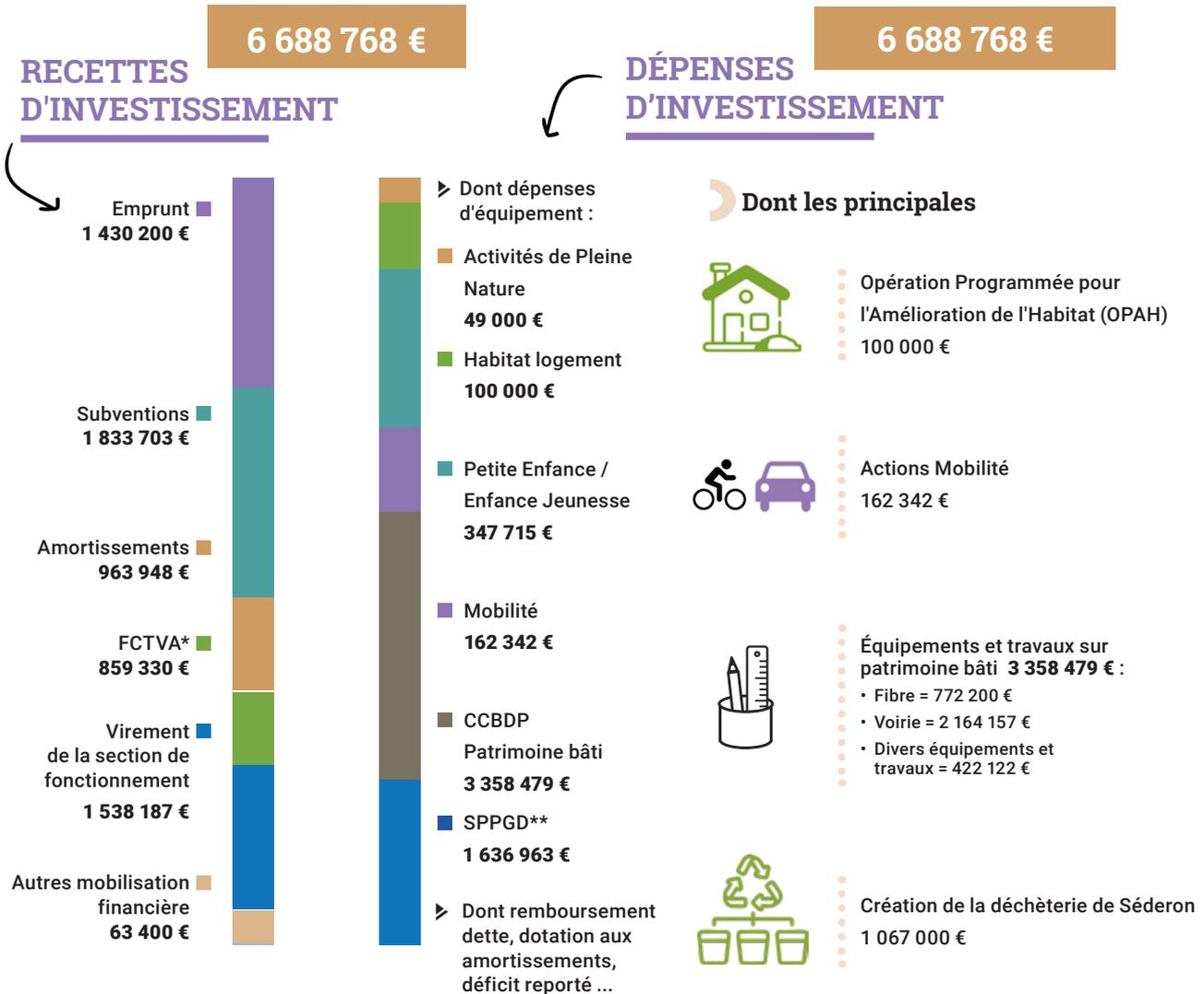


Coût de transport des déchets
19€

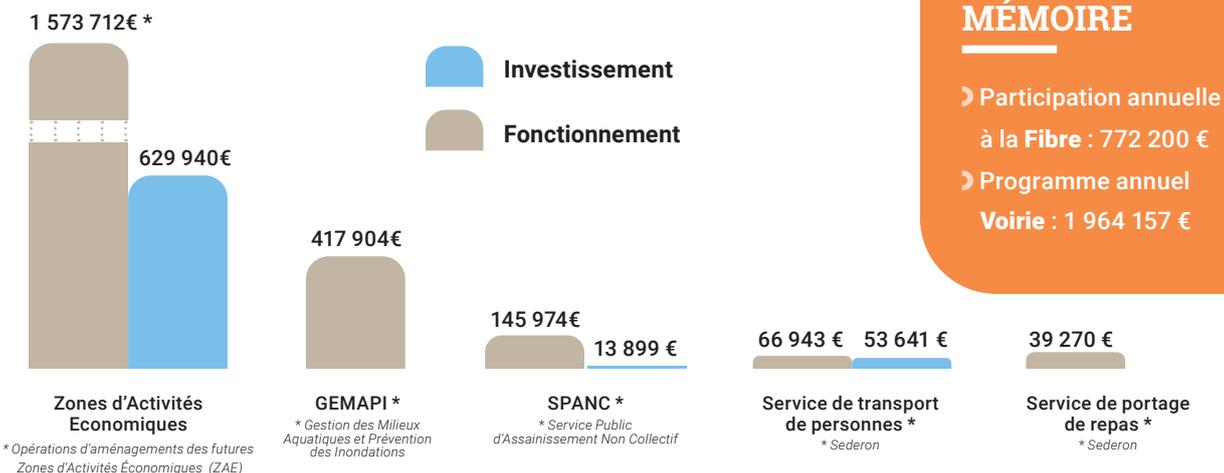


Coût d'entretien du matériel + dotation amortissement
14€

Des investissements au bénéfice de l'attractivité du Territoire



AUTRES BUDGETS ANNEXES EN CHIFFRES



*FCTVA = Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée / ** SPPGD = Service Public de Prévention et Gestion des Déchets

Vous avez dit « Projet de Territoire » ?

Quelle vision collective à 10 ans et plus des Baronnies d'aujourd'hui ?

Elus, partenaires, acteurs associatifs ont apporté leurs contributions pendant trois années. Pourquoi ce travail de projections vers l'avenir est-il nécessaire ?

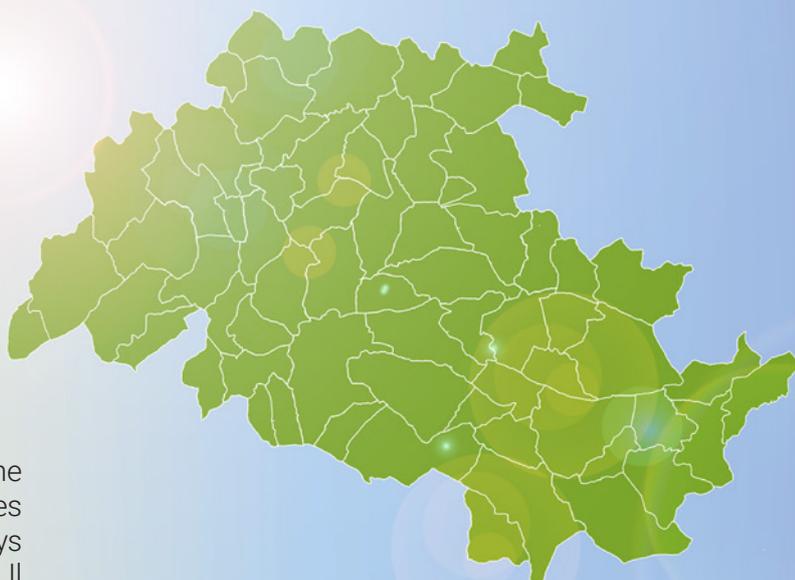
M.G - Plusieurs raisons à cela. Nous sommes une jeune communauté qui est issue de la fusion des quatre Communautés antérieures, Val d'Eygues, Pays de Buis, Hautes Baronnies et Pays de Rémuzat. Il importe donc de renforcer la cohésion, la solidarité, de se retrouver autour de compétences communes et partagées pour créer une vraie dynamique collective.

Par ailleurs, cette démarche est indispensable au regard des enjeux futurs.

Nous devons exister face à nos voisins, partenaires, Communauté de Valréas-Grignan, Agglomération de Montélimar, Dieulefit - Bourdeaux ..., en portant notre propre identité au sein du Schéma de Cohérence Territoriale, qui s'impose à nous par la loi.

Ce projet de territoire intègre le rôle des communes centrales, Nyons et Buis-les-Baronnies et participe à la structuration du territoire. Sa mission est de recenser les projets dans les communes, proposer des orientations, stimuler l'échange et la concertation, pour renforcer la solidarité territoriale et la reconnaissance de toutes et tous dans les Baronnies.

Tout cela a pour objectif également d'éclairer nos financeurs (Région Auvergne Rhône Alpes, Département de la Drôme, Etat, Europe), sur nos intentions et anticiper les soutiens qu'ils peuvent nous apporter.



Comment le Projet de Territoire a-t-il été bâti ?

Afin de construire un Projet de Territoire partagé plus largement par les habitants et les acteurs locaux, des temps de concertation et co-construction ont été menés tout au long de la démarche afin d'affiner la procédure, à savoir :

- » une enquête en ligne auprès des 67 communes ;
- » un séminaire avec les élus du territoire ;
- » des ateliers avec les acteurs économiques et associatifs ;
- » une enquête auprès des jeunes du territoire (novembre et décembre 2022) ;
- » une présentation en Conférence des Maires.

Les travaux d'enquêtes et d'analyses ont été réalisés en interne à la CCBDP pour l'ensemble de ses compétences.



Michel GREGOIRE
1^{er} Vice-Président en charge du
Projet de Territoire

Que contient le Projet de Territoire ?

- › La présentation du territoire et son **diagnostic** ;
- › les **données clés** ;
- › les **résultats des travaux d'analyse** des Atouts, Forces, Opportunités, Menaces (AFOM) ;
- › la description de l'**organisation** et de la **méthodologie** ;
- › le **Plan d'actions** ;
- › les **annexes**.

Comment est structuré le Plan d'actions ?

Le plan d'actions est structuré en 3 grandes ambitions :

- ➔ une unité territoriale au service des habitants ;
- ➔ un territoire dynamique et attractif ;
- ➔ un territoire responsable au service du développement durable.

Ces 3 grandes ambitions sont, elles-mêmes, structurées en 15 axes majeurs comportant un total de 59 objectifs affichés. Chaque objectif peut comporter une série d'actions à mener qui seront par ailleurs utiles aux financeurs dans le cadre de la rédaction des règlements juridiques aux dispositifs de financement.

Pourquoi le Projet de Territoire est-il évolutif ?

Même si le Projet de Territoire pose un cadre stratégique durable, il devra néanmoins être révisé au fil de l'eau par l'Assemblée délibérante en concertation avec les Maires et la société civile.



Retour en images sur la Conférence des maires du 03/12/2024 qui a acté le Projet de Territoire :



Conférence des maires du
03/12/24 à BUIS-LES-BARONNIES



Alain FRACHINOUS
maire de SEDERON



Table ronde



Michel GREGOIRE
Président de la Conférence des maires



Yoann GRONCHI
maire de CORNILLAC



Fabienne BARBANSON
maire de ST-FERREOL-TRENTE-PAS



Christian THIRIOT
maire de BEAUVOISIN



Gabriel AL AMOUDI *



Pour consulter le Projet de Territoire, scannez ce QR Code ou rendez-vous sur le site de la CCBDP :

www.cc-bdp.fr

* Gabriel AL AMOUDI - Coordinateur de la démarche - CCBDP
CONTACT : g.alamoudi@cc-bdp.fr

La rénovation des locaux de la Communauté de communes à Buis-les-Baronnies, un défi de taille !

La Communauté de communes a rénové le bâtiment situé au 19 rue Aristide Briand, au-dessus du Crédit Agricole, et en a augmenté le nombre de bureaux. Les contraintes techniques et organisationnelles du chantier n'ont pas eu raison de la volonté du Maître d'Ouvrage de faire de ce bâtiment un lieu d'accueil de qualité à la fois pour les usagers, les agents de la collectivité, ainsi que pour les permanences des partenaires.

Histoire d'un lieu dédié aux Baronnies

► En 1978, le Syndicat d'Aménagement des Baronnies (SAB), le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Buis-les-Baronnies (SIVOM) et les 3 Chambres consulaires créent le Centre d'Information et de Rencontre (CIR), qui acte une copropriété avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

► En 2007, à la dissolution du CIR, la Communauté de Communes du Pays de Buis-les-Baronnies (CCPB) assure la copropriété jusqu'en 2016.

► En 2017, suite à la fusion des quatre Communautés de communes, le Val D'Eygues, le Pays de Buis, le Pays de Rémuzat et les Hautes Baronnies, la CCBDP installe son siège annexe.

► En 2024, la CCBDP célèbre la fin des travaux de réhabilitation des locaux, qui ont amélioré les conditions d'accueil et de travail devenues inadaptees et ne répondant plus aux normes actuelles (thermiques, de sécurité incendie, d'acoustiques et aussi environnementales...).



Inauguration de la réhabilitation des locaux de l'Antenne de la CCBDP à BUIS- LES-BARONNIES

Les Présidents successifs du SIVOM :

- René JOUVE : 1965 - 1983
- Raymond ARGENSON : 1983 - 1995
- Michel GREGOIRE : 1995 - 1996

Les Présidents successifs du SAB :

- René JOUVE : 1974 - 1987
- Jean BESSON : 1987 - 1992
- Michel GREGOIRE : 1992 - 2000
- Marc BONNARD : 2000 - 2007

Le Président de la CCPB :

- Michel GREGOIRE : 1997 - 2016

Le Président de la CCBDP :

- Depuis 2017, Thierry DAYRE préside la CCBDP

Les permanences de la Communauté de communes et de ses partenaires

à l'antenne de Buis-les-Baronnies :

L'accueil de la CCBDP est ouvert au public les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les vendredis de 9h à 12h.

MISSION LOCALE	Les mardis et jeudis sur rdv	T. 04 75 26 17 03
SOLIHA	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredis du mois de 11h à 12h - sans rdv	Pour + d'infos : renovplus@dromenet.fr
CEDER	1 ^{ème} et 3 ^{ème} mercredis du mois de 9h à 12h - sur rdv	T. 04 75 26 22 53
Département RSA	Les mercredis après-midi Sur rdv	Pour rdv, rapprochez-vous de votre conseiller RSA
INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE	Les lundis 19/05, 16/06, 28/07, 08/09, 06/10, 03/11 et 01/12. Sur rdv	T. 04 90 30 97 15
SPANC (CCBDP)	Tous les jeudis matin, de 9h à 12h - sans rdv	T. 04 75 26 90 77



Retour sur la Fête de lancement de CLIMAT Baronnies



Vendredi 28 février et samedi 1^{er} mars 2025, la **Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale** a officiellement lancé la démarche **Climat Baronnies** lors d'un événement festif et convivial.

Deux journées, organisées par la délégation de **Christelle RUYSSCHAERT**, Vice-Présidente à la transition écologique de la CCBD, placées sous le signe de la transition écologique, qui ont rassemblé habitants, élus, associations et partenaires engagés pour un territoire plus durable.



Pour consulter le livret
Climat Baronnies,
scannez ce QR Code ou
rendez-vous sur

www.cc-bdp.fr



BON À SAVOIR

Un nouveau site web pour les Offices du Tourisme de la Drôme Provençale

Les Offices de Tourisme, Baronnies en Drôme Provençale, Drôme Sud Provence, Montélimar Agglomération et Pays de Grignan - Enclave des Papes s'unissent autour d'un projet digital ambitieux : la création d'un site web unique pour promouvoir la destination Drôme Provençale.

Ce site www.dromeprovencale.fr devient la vitrine touristique du territoire.

- Destination Drôme Provençale
- info@dromeprovencale.fr
- +33 (0)4 75 98 93 38



L'accueil des tout petits, une continuité de service au mois d'août

Afin de garantir l'accueil des enfants de 10 mois / 3 ans, le service Petite-Enfance assure une continuité de service durant toute la période estivale.

Aussi, du 4 au 22 août 2025, période de congés pour beaucoup de parents, un accueil de 12 places sera maintenu dans les locaux de la crèche Les Petits Lutins à Nyons.

Ce service est ouvert à toutes les familles du territoire intercommunal.

- Renseignements et inscriptions :
- Service Petite Enfance :
- portail-familles@cc-bdp.fr ou T. 07 72 32 55 17

Les Baronnie en Drôme Provençale, un territoire qui a su se structurer pour préparer l'avenir.

Entretien avec Pierre COMBES, Conseiller Départemental de la Drôme, Maire de Nyons.



Comment percevez-vous, avec le recul, la place de la ville de Nyons au sein de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale ?

PC - La ville de Nyons est une des 67 communes de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP). Sous-préfecture de la Drôme, elle est aussi la plus importante commune du territoire en termes de nombre d'habitants. Elle accueille le siège de la CCBDP. Du point de vue du développement économique, administratif, culturel, éducatif et social, elle occupe une place majeure.

Mais la question de la position de Nyons par rapport aux autres communes n'est pas essentielle. La réalité est que sans les autres communes du territoire, la ville n'occuperait pas le rang qu'elle occupe aujourd'hui, et que les 66 autres communes, sans la ville de Nyons occuperaient une place bien différente.

Il s'agit donc bien ici d'une question de solidarité entre communes, mise en place dans le sens de l'intérêt général auquel les élus de Nyons sont très attachés, et dont l'unique objectif est de servir tous les habitants du territoire.

Quels sont pour vous les apports de la CCBDP qui permettent de conforter notre territoire ?

PC - Les apports de la CCBDP sont multiples et toutes les actions menées sont liées entre elles pour soutenir la population. En matière d'Économie et d'Agriculture, la collectivité réalise un travail remarquable pour accompagner de nombreuses initiatives individuelles, créatrices d'emplois. Dans le domaine du Tourisme, il est bon de rappeler que le taux de fréquentation de nos bureaux des OT* est le plus élevé du département, et que les revenus issus de la taxe de séjour, véritables baromètres de vitalité en la matière, sont en hausse régulière. Mais n'oublions pas que ce dynamisme n'existerait pas si d'autres services n'étaient pas portés par la Communauté de Communes. En effet, je me demande souvent comment feraient les parents pour aller travailler si la CCBDP n'assurait pas la gestion des lieux d'accueils de l'Enfance et de la Petite Enfance ; comment feraient les entreprises si la CCBDP n'avait pas massivement investi dans le déploiement de la Fibre ;

comment feraient les communes pour entretenir leurs chemins ; comment les communes des Baronnie auraient-elles pu obtenir un contrat financier important avec l'Agence de l'Eau pour réaliser des travaux conséquents en matière d'eau et d'assainissement, si la CCBDP n'avait pas assuré le portage de ce dossier ... ?

Le travail des élus et des agents de la CCBDP a permis de trouver de nombreux financements et d'organiser de nombreuses actions, tels que le programme Rénov+ en soutien à la rénovation de l'habitat, les programmes de Mobilité en soutien aux déplacements, les programmes d'Activité Pleine Nature en soutien au tourisme... tant d'actions qui nous permettent d'avoir une vision éclairée de l'avenir.

Enfin, dans le domaine de la gestion de nos déchets, je profite de ce moment d'expression qui m'est donné, pour saluer la perspicacité des élus de la CCBDP qui ont su prendre, au bon moment, la décision d'adhérer au centre de tri SYPROVAL, et ainsi agir au mieux pour l'avenir de notre environnement.

Quelle vision avez-vous de l'avenir pour renforcer la cohésion territoriale ?

PC - Je ne sais pas quoi en dire ... Cela dépend tellement des hommes et des femmes qui seront aux responsabilités à l'avenir. Ce qui est certain, c'est qu'une étape importante a été franchie et que



les équipes qui prendront la suite devront rester solidaires et unies pour poursuivre le développement harmonieux de notre territoire.

Ce ne sera pas simple car l'avenir est incertain tant au niveau national, international, environnemental que social. Mais nous devons rester confiants et continuer dans ce sens.

Avez-vous le sentiment que nos concitoyens comprennent mieux aujourd'hui le partage des compétences entre les communes et la CCBDP ?

PC - De 2017 à 2020, les trois premières années de fusion ont été très fragiles. Mais par l'action, le dialogue, la structuration et la montée en compétence des personnels et des partenaires, l'ambiance générale est aujourd'hui de bonne qualité.

De plus en plus de citoyens connaissent et comprennent l'intérêt de l'existence de la Communauté de Communes. Grâce à plus de réunions de commissions, plus de communication, plus d'échanges avec la population sur des

sujets fondamentaux tels que les Maisons France Services coconstruites avec l'État, le PCAET *, le CLS*, la CTG* et le Projet de Territoire, la population commence à s'approprier cette nouvelle collectivité et à s'y identifier.

Quels sont les dossiers intercommunaux qui vous paraissent incontournables pour les années à venir ?

PC - A mon sens, c'est le développement de l'Économie et de l'Habitat que nous devons privilégier, dans le respect de notre contribution à la transition Écologique.

L'Économie, c.-à-d. l'agriculture, le tourisme, le thermalisme, le commerce et l'artisanat, parce qu'elle évoluera vers de nouvelles façons de faire. Notre rôle est d'être des acteurs volontaristes, soutenant de nouvelles initiatives.

L'Habitat et le droit des communes à construire parce que pour accueillir de nouvelles initiatives, nous devons pouvoir loger les personnes qui les portent et

veiller à ce que nos villages ne deviennent pas des musées, mais bien des lieux de vie.

- * OT = Office du Tourisme
- * PCAET = Plan Climat-Air-Energie Territorial
- * CLS = Contrat Local de Santé
- * CTG = Convention Territoriale Globale

Les permanences de la Communauté de communes et de ses partenaires au siège à Nyons :

L'accueil de la CCBDP est ouvert au public les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les vendredis de 9h à 12h.

ARCHITECTE CONSEIL

Le dernier vendredi du mois de 9h à 12h
Sur demande : accueil@cc-bdp.fr

CEDER

2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois - sur rdv :
T. 04 75 26 22 53

SPANC (CCBDP)

Tous les lundis matins de 9h à 12h
Sans rdv

Département RSA

Uniquement sur rdv en vous rapprochant de votre conseiller RSA

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale - 170 Rue Ferdinand Fert - Les Laurons
26110 NYONS - T. 04 75 26 34 37



Roland PEYRON
Vice -Président
en charge des APN *

Être à la hauteur d'un territoire d'exception !

Les élus de la communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale ont fait le choix stratégique de structurer et maîtriser les activités de pleine nature, mettant en avant un territoire d'exception. Randonnée, escalade, VTT, trail, cyclo et bien d'autres loisirs ravissent touristes et habitants passionnés, dynamisant l'économie locale et le tissu associatif. Cette initiative favorise l'emploi, soutient les commerces et hébergements, tout en offrant aux habitants un cadre de vie préservé et propice au bien-être. Un projet ambitieux qui conjugue attractivité, santé, développement durable et retombées positives pour tous, rendu possible grâce à l'accord des Maires et des propriétaires fonciers.



La CCBDP développe à l'échelle de ses moyens financiers **un réseau cyclable de Véloroutes**

intégrant une passerelle himalayenne et des connexions avec les territoires voisins. Ce projet renforce la mobilité douce et le tourisme en reliant plusieurs communes via des itinéraires sécurisés, aménagés sur les quatre territoires. Deux véloroutes structurantes et trois voies douces adaptées au vélo à assistance électrique ont été aménagées en 2024, favorisant une pratique familiale et durable. **Labéllisée «Territoire Vélo»**, la CCBDP encourage aussi l'apprentissage du vélo et la mobilité inclusive. Soutenu par la Région AURA*, le Département et l'État, ce projet

s'inscrit dans une démarche de transition écologique, d'attractivité territoriale et de soutien économique aux acteurs locaux. En 2025, le Département de la Drôme finalisera l'aménagement de la Véloroute de l'Ouvèze, renforçant le maillage cyclable et facilitant les déplacements. Une initiative ambitieuse qui allie accessibilité, sécurité, sport-santé et valorisation du territoire.



La CCBDP gère désormais **les sites d'escalade** après le retrait de la Fédération Française

de Montagne et d'Escalade. Avec le soutien des clubs locaux, du Département, de la FFCAM et des propriétaires, 17 sites répartis sur le territoire seront accessibles en 2025. Ce modèle durable

renforce l'attractivité et l'économie locale. Les élus assument la responsabilité juridique pour préserver cette activité. La cérémonie de signature du 28 novembre 2024 à Buisles-Baronnies a officialisé cet engagement, marquant une étape clé pour l'avenir de l'escalade dans les Baronnies.



L'Espace Trail des Baronnies en Drôme Provençale offre **365 km de parcours**

balisés toute l'année avec 19 circuits variés sur tout le territoire. Après le stage d'ASICS en 2023, le championnat de France de trail en 2024, CIMALP a choisi ce site d'exception pour son séminaire 2025 avec 25 athlètes professionnels.

* APN = Activités de Pleine Nature / *Région AURA = Région Auvergne Rhône Alpes

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes,
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr,
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail.

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale Service communication

Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78 / contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°15 / Mai 2025

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS

Rédaction : Service Communication CCBDP

Mise en page : Service Communication CCBDP

Conception graphique : Fuzz design - AF COMMUNICATION

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Crédit photographique : CCBDP - Service Communication, Didier ROUSSELLE, OT - Freepik

Tirage : 13 000 exemplaires

Dépôt légal à parution : Mai 2025



LE TRÈS GRAND

Très grand
multiplexe de
Beauvoisin

JUN 2025 FİLM

KOMPLEX KAPHARNAUM



En partenariat avec :



Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture portée par la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

